

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE PIERREFONTAINE-VERCEL



**CONSEIL DE COMMUNAUTE
DU 27 JUIN 2011
A DOMPREL**



COMPTE RENDU

I DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

ZA Vennes :

Lors d'une réunion avec les services de l'Etat, le 19 mai à la Mairie de Vennes, l'Etat demande, une fois de plus, que des nouvelles pièces soient jointes au dossier, notamment une étude d'impact Natura 2000 et une étude paysagère complémentaire au titre de la loi montagne, car les services de l'Etat considèrent que le site est en dehors des parties urbanisées de la commune d'Orchamps-Vennes. Il apparaît de plus en plus clairement que ce projet est désapprouvé par les services de l'Etat.

ZA Avoudrey :

La commune d'Avoudrey a demandé la révision de sa carte communale et a retenu le bureau d'études Ambiance Art (Christian Terreaux) pour réaliser les études.

Une réunion a été organisée par la commune avec le président de la chambre d'Agriculture, Daniel Prieur, le 20 mai pour présenter le projet de délocalisation de l'entreprise Amiotte.

Présentation de l'OCMACS :

La commission économique, lors de la dernière réunion a validé le lancement de l'Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services. Cette opération a pour but : favoriser le développement du commerce, de l'artisanat et des services sur un territoire donné C'est un outil stratégique qui permet l'accompagnement du développement local par des incitations financières (la CCPPV doit donc être maître d'œuvre et elle doit être co-financeur)

Cette opération est réalisée en partenariat avec Développement 25.

Démarches :

- réalisation d'un pré-diagnostic d'opportunité par Développement 25
- prise en compte de l'état commercial et artisanal (statistique, entretiens semi-directifs avec les élus et représentants socioprofessionnels)
- rédaction du cahier des charges(rédigé en partenariat avec développement 25) pour organiser l'OCMACS et pouvoir solliciter un FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce)
- lancement de l'OCMACS

⇒ **Le Conseil de Communauté approuve le projet et décide d'engager le processus.**

II ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

1- CONTRAT DE PAYS ETAT/REGION :

En 2009, l'établissement du contrat de Pays des Portes du Haut Doubs permettait la délimitation d'une stratégie conjointe entre la Région et notre territoire. Cette signature actait également les actions prioritaires sur lesquelles un financement régional était prévu.

Ce contrat peut être complété ou modifié par voie d'avenants. Ainsi en 2011, suite à un bilan de mi-parcours, des redéploiements seront possibles sur de nouveaux projets, éligibles et prêts à démarrer. Une condition est cependant mise en avant par la Région : la réalisation d'un Plan Climat Territorial.

Un travail de concertation a été lancé. Nous présenterons l'ensemble des projets le 6 juillet prochain à Mme Martine Péquignot (Vice-Présidente en charge de l'aménagement du territoire et de l'efficacité énergétique). Cette rencontre permettra d'analyser vos propositions au regard de la stratégie régionale et d'établir les modifications à prévoir dans l'avenant.

⇒ **Une information aux communes sera communiquée courant Juillet 2011.**

2- ADSL : POINT SUR LA DEUXIEME TRANCHE

- **Avancement des travaux :**

→ Flangebouche : Le bourg a été desservi par des Fournisseurs d'Accès Internet depuis la conclusion du marché. Afin de libérer R'Lan de ses obligations pour cette commune, un avenant au contrat va être réalisé. En contrepartie, la différence financière nous sera bien entendu reversée et permettra à la Communauté de Communes de participer à la connexion satellite des particuliers isolés.

- Laviron : installation réalisée pour début Juillet.
- Magny Châtelard : installation réalisée pour début Juillet.
- Plaimbois Vennes : travaux effectués.
- La Sommette : travaux effectués.
- Villers Chief : Déclaration préalable de travaux (DP) déposée en Mairie par la société R'LAN. Les travaux seront effectués une fois l'arrêté de non-opposition obtenue.
- Bremondans : la convention et la DP seront établies pour début Juillet.

Le traitement de chaque DP peut être de 1 à 3 mois, cependant ce temps pourra être revu à la baisse en fonction de la réactivité de chaque commune.

En ce qui concerne FLANGEBOUCHE, un relais permettant de desservir certaines habitations isolées, devrait être installé par R'LAN au Crêt Moniot.

Pour les autres habitations isolées, la solution consisterait, si les intéressés en font la demande auprès des fournisseurs d'accès à internet, à être desservis via le satellite. Dans ce dernier cas, la CCPPV couvrirait les frais initiaux d'installation.

⇒ Le Conseil de Communauté prend acte de la protestation de la commune de Villers Chief sur les délais de réalisation.

3- TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE (TCFE)

Le Comité syndical du SYDED a souhaité recueillir l'avis des Maires sur la mise en place de la TCFE et sur les modalités de calcul.

Rappel : La Loi NOME du 7 décembre 2010 prévoit que l'autorité compétente, en l'occurrence le SYDED, définit les modalités de calcul de la TCFE qui, désormais, est recouvrée au profit du SYDED .

Les instances du SYDED ont préparé 2 scénaris détaillés dans le document joint en annexe I, qui sera commenté en réunion.

⇒ Le Conseil de Communauté donne mandat à ses délégués pour proposer la solution suivante : TCFE Coeff 4 dont la moitié serait reversée aux communes de façon pérenne.

4- DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE

BUDGET PRINCIPAL :

INVESTISSEMENT :

- D 001	62 351.07	Reprise déficit 2010
- R 021	44 351.07	Prélèvement sur recette fonctionnement
- R 024	18 000.00	Vente de matériel

FONCTIONNEMENT :

- D 023	44 351.07	} Prélèvement pour investissement Prise en compte de la cotis. à la Mission locale Ht-Doubs(14000€) et transf. au chap.67 de l'annulation du titre de recette de 50000€ fait en 2010 à l'encontre de l'Espace Jeunes.
- D 65	- 36 020.00	
- D 67	50 020.00	
- D 67 F95	3 000.00	} Participation à connexion satellite ADSL
- R 775	- 18 000.00	Crédit transféré en section d'investissement
- R 002	0.06	

L'excédent prévisionnel de clôture passe de 658 901 € à 579 530 €.

⇒ **La décision budgétaire modificative est approuvée.**

BUDGET ANNEXE :

Il s'agit de transférer la prévision de vente du terrain en ZA d'Avoudrey de la section de fonctionnement en section d'investissement.

FONCTIONNEMENT :

- R 776	- 5640 €	
- D 023	- 5640 €	Virement à section d'investissement

INVESTISSEMENT :

- R 024	5640 €	
- R 021	- 5640 €	Virement de la section fonctionnement

⇒ **La décision budgétaire modificative est approuvée.**

5- TARIFS PISCINE

Il est proposé au Conseil de Communauté de passer de 35 € à 45 € les dix leçons de natation, organisées en Juillet et Août.

⇒ **La proposition est approuvée.**

III SERVICES A LA POPULATION

- **Dissolution de l'Association support de l'Espace Jeunes de Valdahon :**

Depuis le 6 juin 2011, les missions de l'Espace Jeunes sont organisées par la Mission Locale du Haut-Doubs.

- **Etude Petite Enfance**

Le Pays des Portes du Haut-Doubs a missionné un groupe d'étudiants de l'Institut Régional des Travailleurs Sociaux pour réaliser une étude sur l'offre en matière d'accueil des enfants de 0 à 11 ans. Engagé dès septembre dernier, ce travail a été accompagné par la Commission Services à la Personne et par sa Vice-Présidente Colette Vouillot. Le mardi 24 mai à 20h30 a eu lieu une restitution à l'espèce Ménétrier de Valdahon. Les élus, les acteurs institutionnels et acteurs de la petite enfance avaient été conviés. Grâce au diagnostic réalisé, aux préconisations avancées et au riche débat qui a suivi, le Pays des Portes du Haut Doubs se lance dans une nouvelle dynamique de travail afin de répondre dans l'avenir au mieux aux besoins des parents.

- **Transport à la demande**

Le service de Transport à la Demande, lancé le 1^{er} février 2011, connaît un grand succès. Ce nouveau service proposé à la population de notre territoire correspond donc à un véritable besoin.

IV VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

- **Modernisation du cinéma de Valdahon**

Le « Ciné Pax » est appelé cette année à moderniser son mode de diffusion en passant au numérique. Dans le cadre de cet investissement, l'association a sollicité le Centre National du Cinéma, la Région, la commune de Valdahon mais également la Communauté de Communes. Ils attendent de notre structure une somme de 5000 euros.

Les dépenses d'investissement n'entrant pas dans le cadre de nos compétences, les commissions Vie Associative et Services à la Personne proposent une modification des statuts de la CCPPV, permettant l'octroi éventuel d'une subvention. Une alternative est possible si le projet peut être intégré dans le contrat de Pays Etat/Région.

⇒ **Avis favorable du Conseil de Communauté.**

- **Attribution de subventions aux associations**

Suite à l'étude des dossiers de demande de subvention pour les manifestations se déroulant entre le 1^{er} juillet 2011 et le 31 octobre 2011, et conformément aux critères inscrits dans les statuts, la Commission propose de retenir deux dossiers :

« Bike and Run » organisé par l'Association Sportive d'Avoudrey

Le contenu : Le Bike and Run réunit deux disciplines (VTT et la course à pied). Trois parcours seront proposés le 3 juillet prochain: 3 km, 13 km, 22 km. Cette manifestation sportive sera suivie d'un concert gratuit du groupe « Les infidèles » au stade Jean-Louis Amiotte à Avoudrey.

Budget : Le montant prévisionnel des dépenses est estimé à 11 600 €. Le montant de subvention demandé est de 2000 €.

Conclusion de la commission :

Evènement ludique et sportif qui associe plusieurs associations autour d'une fête intergénérationnelle. Il permet une promotion du territoire (4 villages traversés) auprès des habitants mais également de l'ensemble des doubistes.

↳ *L'esprit est intéressant et entre parfaitement dans les critères. Proposition d'une somme de 1500 euros*

« 65e Festival de Musique du Haut Doubs » organisé par la Lyre Vercelloise

Contenu : L'organisation du Festival de Musique du Haut Doubs incombe cette année à la Lyre Vercelloise (orchestre d'harmonie de 55 musiciens). Le 25 et 26 juin 2011 prochain, il s'agira de la 65e édition regroupant plus de 500 participants. La Lyre Vercelloise souhaite cette année apporter un nouvel élan artistique en invitant la Légion Etrangère.

Budget : Le montant prévisionnel des dépenses est estimé à 34 500 €. Le montant de subvention demandé est de 1500 €.

Conclusion de la commission :

Evènement culturel associant les musiciens du territoire autour d'une fête intergénérationnelle. Il valorise la pratique de la musique amateur auprès d'un public d'initiés et de non initiés et attire la culture musicale dans le milieu rural.

↳ *L'esprit est intéressant et entre parfaitement dans les critères. Proposition d'une somme de 1500 euros.*

- **Le Président a proposé d'attribuer une somme de 300 euros ont également été débloqué pour le camp militaire dans le cadre du soutien aux portes ouvertes. Cette somme ne serait pas déduite du budget de la commission Vie Associative et Culturelle.**

⇒ **Les propositions sont approuvées.**

V TOURISME

- **Réactualisation du guide d'accueil touristique**

Le guide d'accueil touristique a été mis à jour et imprimé à 10 000 exemplaires. Il est actuellement en cours de distribution.

VI ENVIRONNEMENT –DECHETS

Il s'agit d'autoriser le SMETOM à signer une convention avec ECO-TLC et tout autre contrat relatif à la reprise et la valorisation des vêtements, linges et chaussures collectés sur le territoire communautaire (annexe II) .

⇒ Le Conseil de Communauté donne l'autorisation au Président de signer la convention avec ECO-TLC .

Un débat sur la collecte sélective des déchets au porte à porte a été initié par les délégués d'Epenoy . Le sujet est renvoyé à une date ultérieure.

Vu, Bernard CANTENEUR, pour être diffusé à Mesdames et Messieurs les délégués, et à Mr Georges GRUILLOT, Président d'honneur et à Mr le Président de la Communauté de Communes des 1ers sapins.